

#21 - juin 2011

Alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Entrez dans l'atelier
du potier

» p.3



Inaugu«RAM»tion

» p.13



Economie

» p.14



Les animaux
fantastiques

» p.20

Lumière sur...
La culture en
vallée de l'Hérault

» p.4

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En ce mois de juin, nous avons déjà un pied dans la saison touristique. Elle s'annonce prometteuse, avec l'ouverture d'Argileum-la maison de la poterie en point d'orgue. Cette inauguration sera l'occasion de se retrouver autour d'un évènement convivial et de découvrir sous un nouveau jour cette tradition locale qu'est la poterie. N'oublions pas la riche programmation musicale de l'été : les Nuits Couleurs, les Heures d'Orgue, la Saison musicale des Amis de St-Guilhem, ainsi que les animations dans les 28 communes du territoire.

Parce que la culture « ne s'hérite pas mais se conquiert », ainsi que le disait André Malraux, la communauté de communes est présente aux côtés de ces organisateurs d'évènements. De même, après avoir longtemps accompagné l'École de Musique de la Vallée de l'Hérault, elle l'intègre à ses services. À compter du 1^{er} septembre 2011, à la demande des responsables, l'école passera d'un statut associatif à une gestion intercommunale, et ce, pour lui donner les moyens de devenir une structure d'enseignement musical reconnue au niveau départemental. L'ambition de la vallée de l'Hérault se trouve là : rayonner au-delà de son territoire sans perdre de vue ses traditions et son savoir « bien vivre ».

Louis Villaret, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Sommaire

» 3

NOUVELLES

Bienvenue à Argileum
Stabilité des impôts locaux

» 4

LUMIÈRE SUR...

La culture en vallée de l'Hérault

» 8

EN DIRECT DU CONSEIL

» 10

SYSTEMES D'INFORMATION

Le WebSIG

» 11

PLH

Des projets de constructions

» 12

SPANC

Un programme de réhabilitation pour
aider les habitants

» 13

ENFANCE-JEUNESSE

Inauguration du Relais Assistants
Maternels

» 14

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La ZAC La Croix évolue
Le succès du 25^{ème} Concours des vins

» 16

A LA RENCONTRE DE

» 18

INITIATIVE

» 19

PORTRAIT

Denis Hébrard, une vie associative

» 20

DÉTOURS

alentours n° 21 - juin 2011 - Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé - BP15 - 34150 GIGNAC - Tél. : 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr - **Responsable de la publication** : Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : commission communication et agents de la communauté - **Mise en page et textes** : Marion Moutet et comité de rédaction - **Conception maquette** : Anatome - **Traductions** : Guilhem Albouy, Leni Brulant, Neò Cieuat de la classe de CE2, et Salome Bled, Lies Cailly, Marius Copleux, Deren Dutruel, Lenç Filipski, Gaetan Gaillard, Lisa Olivier, Aimeric Xavier, Liam Whelan de la classe de CM1 de la Calandreta la Garriga Gignac - **Photos** : Eric Morère, ImagoGraphicum, Mathias Leclerc - Altair Prod - **Illustrations** : Georges Pierrugues, Argelliers - **Impression** : Impact Imprimerie, St-Gély-du-Fesc - **Distribution** : A2P sarl, Campagnan - **ISSN** : 1763-7082

« Alentours » est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé



Entrez dans l'atelier du potier



Quand la technologie de pointe en matière de scénographie et d'exposition rencontre une tradition séculaire, cela offre une expérience unique et ludique pour petits et grands. Argileum-la maison de la poterie ouvrira ses portes le 9 juillet. À cette occasion, le village de St-Jean-de-Fos et les potiers seront en fête ! Découverte du village avec les guides de l'Office de Tourisme Intercommunal*** St-Guilhem-le-Désert / Vallée de l'Hérault, démonstration de l'art potier, conférences... Sans oublier le dimanche 10 juillet un spectacle du Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique (CIST) sur le thème des pots cassés. Retrouvez toutes les animations de cette inauguration dans le programme joint à ce numéro.

Un week-end convivial et festif à ne pas manquer les 9 et 10 juillet !■

IMPÔTS LOCAUX - LA STABILITE

Lors du Conseil communautaire du 18 avril, les élus ont voté les taux de prélèvements des impôts locaux : taxe d'habitation, taxe foncière sur le non bâti, et Cotisation Foncière Economique (CFE) qui succède à la Taxe Professionnelle Unique. A cela s'ajoute la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et la Taxe foncière sur le bâti.

Les élus intercommunaux ont choisi de ne pas augmenter ces taux. Néanmoins, la réforme de la fiscalité locale engendre des modifications sur les feuilles d'impôts des entreprises et des ménages. Retrouvez en page 9, « En direct du conseil », toutes les explications de ce nouveau dispositif.

De la Couleur Café à Puéchabon

Lieu d'échange, de détente et de découverte, Couleur Café a ouvert ses portes au début du mois de juin à Puéchabon. Au-delà du côté sympathique du salon de thé, c'est aussi un endroit pratique, où les habitants et les gens de passage trouveront les produits de la vie courante, du croissant du dimanche au paquet de sucre, du pain, leurs journaux et des produits de l'artisanat local. Ils pourront aussi accéder à internet et à une imprimante.

Puéchabonnais et partenaires sont invités à l'inauguration, qui se tiendra le 17 juin. Une manifestation à l'image de ce que sera « Couleur Café » : conviviale et chaleureuse, avec un cocktail d'inauguration et une soirée musicale. Au programme : blues, chanson française et rythm and blues.

Notons que La Poste accompagne cette inauguration. En effet, Mme Josien, postière et maire de la commune, a remporté le concours « Projets de territoire » organisé par La Poste pour ses agents. Ainsi, elle a permis à Couleur Café de bénéficier d'une communication élargie à l'occasion de son inauguration.

Couleur café sera ouvert tous les jours de juin à septembre, de 9h à 23h. D'octobre à mai, il sera ouvert du mercredi au dimanche de 9h à 22h. N'hésitez pas à leur rendre visite ! ■



L'ancienne école réhabilitée en point multi service

La culture essaïme sur le territoire

La communauté de communes œuvre pour se positionner, aux côtés des entités existantes, comme un acteur fort de la culture en vallée de l'Hérault



La culture va à la rencontre du public sur tout le territoire

Réseau intercommunal des bibliothèques : la coordination au service de l'action culturelle

La mise en réseau des bibliothèques est le premier pas culturel de la communauté de communes. En décembre 2007, les bibliothèques de Gignac, Montarnaud, St-André-de-Sangonis, St-Pargoire, Tressan et Vendémian sont informatisées. Les livres et autres supports qu'elles proposent au prêt (CD, DVD...) sont réunis dans un même catalogue collectif. Il est aussi défini un fonctionnement commun du Réseau intercommunal des bibliothèques pour les usagers : un tarif unique, l'accès à toutes les œuvres via le catalogue collectif, l'harmonisation des règles de prêt, et la livraison des documents réservés dans d'autres bibliothèques via la navette documentaire. De même pour les bibliothécaires, qui pourront désormais profiter du soutien de la communauté de communes pour élargir leurs collections, et bénéficier des animations mises en place par le Réseau.

Quatre ans plus tard, le Réseau intercommunal des bibliothèques rassemble 18 médiathèques et bibliothèques du territoire, et est à l'origine de la création de points relais dans les communes qui n'en ont pas. Depuis ce printemps, les lecteurs d'Aumelas, Lagamas et Puéchabon ont accès à un poste informatique dans leur commune, duquel ils peuvent réserver l'un des 120 000 documents disponibles dans le catalogue collectif, qui leur sera livré dans leur point-relais par la navette documentaire. D'ici la fin de l'été, St-Saturnin-de-Lucian devrait allonger la liste des points-relais du

réseau sur la vallée de l'Hérault. L'intercommunalité accompagne aussi les communes qui souhaitent construire ou réhabiliter des locaux en vue de créer une bibliothèque. C'est actuellement le cas de Pouzols et St-Jean-de-Fos.

« S'informer, se former, s'amuser », peut-on lire dans le Guide du Réseau. Ce dernier verbe n'est bien évidemment pas oublié. À partir de 2008, les premières animations destinées aux enfants ont débuté. « Tina et Dina » ont depuis rencontré le succès que l'on connaît et fait des émules. Le Réseau inscrit les bibliothèques dans ses actions culturelles : résidences de compagnies de théâtre, ou plus récemment, résidence d'un auteur, accueilli pendant trois mois pour la création de sa dernière œuvre.

C'est ainsi que via les actions du Réseau intercommunal des bibliothèques, la culture est allée à la rencontre des jeunes du territoire, via l'organisation d'ateliers d'écriture dans les espaces jeunesse, ou encore des rencontres dans les collèges. La sortie de résidence de Ludovic Huart, une manifestation par les jeunes et pour tous au théâtre de Gignac en janvier 2011, marque la volonté de la communauté de communes de se positionner en tant que structure organisatrice d'événements dans le paysage culturel du territoire.

Un projet culturel coopératif

Ainsi, on trouve dans le Réseau l'essence même du projet culturel de la communauté de communes : se donner les moyens de promouvoir toutes les

cultures et de les rendre accessibles à tous, au côté de ceux qui animent notre territoire au quotidien.

Cela se traduit par exemple par la mise en place d'une aide aux déplacements des écoles dans le cadre de leurs projets pédagogiques en lien avec des éléments de patrimoine restaurés par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. En effet, la culture est aussi dans nos pierres et dans leur histoire.

Plusieurs associations culturelles du territoire sont aussi soutenues : Les Nuits de Gignac, organisatrice des Nuits Couleurs itinérantes sur les communes de la vallée de l'Hérault, les Amis de St-Guilhem, créateurs de saisons musicales et des Heures d'Orgue, le Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique, qui participera à l'inauguration d'Argileum-la maison de la poterie, ou encore l'Office Culturel de Gignac en sont quelques exemples. Il s'agit là de favoriser l'initiative et la créativité dans les communes en soutenant des projets fédérateurs qui participent au rayonnement intercommunal.

En cohérence avec les autres actions et les principes de développement durable auxquels est attachée l'intercommunalité, elle apporte aussi son soutien à la Fédération Française de Jeu de Balle au Tambourin et s'engage dans une politique de valorisation de son patrimoine. Avec la Tambouri'Fête (qui succèdera au Trophée de la Vallée de l'Hérault le dimanche 25 septembre 2011), ou, plus emblématique, la création d'Argileum - la maison de la poterie, c'est la

D'incorruptibles lecteurs

Est-il encore nécessaire de présenter le Prix des Incorruptibles ? Attribué par les jeunes, de la maternelle à la seconde selon les catégories, il leur permet à chaque édition de rencontrer des auteurs ou des illustrateurs. Cette année, c'est l'illustratrice Heidi Jacquemoud qui s'est rendue dans 7 des bibliothèques du Réseau intercommunal des bibliothèques. À Bélarga, Gignac, Montpeyroux, Montarnaud, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Paul-et-Valmalle et St-Pargoire, elle est venue parler de la genèse de son œuvre « Le journal d'Anatole Frot en Mongolie ». Les enfants de 12 classes de CE2 ont pu découvrir ce métier : comment crée-t-on une bande-dessinée ? Quelle a été sa relation avec l'auteur (Amandine Penna, l'une des amies de l'illustratrice) ? Autant de questions auxquelles elle a souvent répondu de façon pratique, dessinant devant les enfants. Mieux, ils ont pu s'initier à la bande-dessinée à la bibliothèque de Montarnaud. Un art difficile où il faut savoir jongler entre texte et illustration, sans oublier de se laisser guider par son imagination ! Tous ces lecteurs sont ensuite devenus « jury en herbe » pour désigner dans la sélection le livre qu'ils ont préféré. Heidi Jacquemoud et Amandine Penna arrivent en tête avec « Le Journal d'Anatole Frot en Mongolie », qui a obtenu 90 voix sur la vallée de l'Hérault. Suivent « Silence et papillons » d'Emmanuelle Delafraie, « Le pompier de Lilliputia » de Fred Bernard, « Au bout des rails » de Manuela Salvi, et « La dame des livres » de Heather Henson.

mémoire du territoire que mettent en avant les services intercommunaux auprès des populations locales et des visiteurs. De nos traditions et folklores locaux doit naître une nouvelle forme de culture, plus consciente des enjeux de notre siècle. Il en va de même pour le soutien apporté aux associations à vocation écologique telles que Demain la Terre et Terres Vivantes 34.

Culture et développement économique vont dans la même direction

Les élus gardent en mémoire que la culture est aussi un vecteur de développement économique. Les événements organisés par les associations ou la communauté de communes se font porte-paroles du territoire, d'un point de vue identitaire et économique. Ainsi, l'organisation d'événements nécessite des ressources locales, et entraîne des retombées économiques conséquentes.

L'intégration de l'École de Musique de la Vallée de l'Hérault au sein des services de la communauté de communes, auquel nous consacrons la suite de ce dossier, sera à terme source d'emplois. Il en va de même, à plus long terme, de la revalorisation de l'abbaye d'Aniane, dont le projet entend laisser une place conséquente au développement de la culture en vallée de l'Hérault. ■

L'intercommunalité donne le « La » à l'enseignement musical

À compter du mois de septembre, la gestion de l'École de Musique de la Vallée de l'Hérault relèvera des services de la communauté de communes.



L'enseignement musical relèvera dès le 1^{er} septembre de la communauté de communes

D'un statut associatif à une gestion intercommunale

30 ans après sa création, l'École de musique de la Vallée de l'Hérault est devenue incontournable. Proposant des enseignements variés et reconnue pour sa compétence, elle a su répondre à une forte demande des habitants. D'une école à Gignac, elle s'est étendue jusqu'aux portes de Montpellier, ouvrant deux antennes à Montarnaud et St-Pargoire. Le temps n'a pas endigué la croissance de l'association, qui depuis 2002 a vu ses effectifs en constante augmentation. Aujourd'hui, elle accueille 230 élèves.

Tout succès ayant ses revers, le mode associatif ne correspond plus aux besoins actuels de cette structure, et ce de l'avis partagé des membres de

l'association de l'École de Musique de la Vallée de l'Hérault et des élus de la communauté de communes.

À la recherche d'une solution qui participe à la fois au confort des élèves et des enseignants, un transfert des activités au sein de la communauté de commune s'est imposé. Après une phase de diagnostic de la structure et de réflexion sur la forme juridique de ce transfert, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a donc adopté la compétence « Gestion du service public de l'enseignement musical », prévoyant le transfert effectif des activités de l'école au 1^{er} septembre 2011.

Une première année de transition

La première année dans ce nouveau mode de fonctionnement, l'année scolaire 2011-2012, sera une année charnière, durant laquelle s'effectuera une transition sereine du mode associatif au mode institutionnel, dans le respect des équipes qui ont porté l'association.

Cette année sera aussi le temps nécessaire à la préparation d'une montée en charge des activités de l'école pour la rentrée scolaire 2012. Rendre l'école toujours plus accessible, répondre à la forte demande de la population du territoire, ouvrir l'enseignement à de nouvelles disciplines, sont quelques-uns des objectifs fixés. Pour ce faire, la communauté de communes s'engagera aux côtés des enseignants, pour assurer leur formation continue. Cette professionnalisation

est l'un des critères d'obtention du Label École Ressource, remis par le département dans le cadre du Schéma Départemental de l'Enseignement Musical (SDM). L'École de Musique Intercommunale de la Vallée de l'Hérault sera ainsi la seule du centre Hérault à s'engager dans cette démarche qualité et la troisième du département après celles de la Grande-Motte et d'Agde. Parmi les autres critères, la création de partenariats avec les acteurs locaux trouve une place importante. Associations, milieux scolaire et extra-scolaire, seront invités à partager la vie de l'école. ■

« GRANDES VOIX ET JEUNES TALENTS » A ST-GUILHEM

Cette nouvelle édition de la saison musicale des Amis de St-Guilhem-le-Désert célébrera quarante ans de musique dans l'abbaye de Gellone ! Pour cette manifestation, l'association recevra du 2 au 9 juillet de grandes voix et de jeunes talents :

- Samedi 02 juillet 2011 - 20h45 : Concert Anniversaire exceptionnel avec Béatrice Uria Monzon (mezzo-soprano) et Jean-Marc Bouget (piano).
- Dimanche 03 juillet 2011-20h45 : Concert Jeunes Talents avec Alice Gulipian (soprano) Julien Dran (ténor) & Eric Laur (piano). Un concert proposé en entrée libre.
- Jeudi 07 juillet 2011 - 20h45 : Magali Léger (soprano) et l'Ensemble RosaSolis
- Vendredi 08 juillet 2011 - 20h45 : L'Ensemble Barcarole, Agnès Mellon (soprano) & Dominique Visse (contre-ténor) Marianne Muller (viola de gamba) Marco Horvat, (lirone) Eric Bellocq (théorbe) et Brice Saily (orgue et clavecin)
- Samedi 09 juillet 2011 - 20h45 : L'Ensemble La Fenice sous la direction de Jean Tibéry.

Et tout au long de l'été, les amoureux de la musique d'orgue ont rendez-vous avec les « Heures d'orgue » à St-Guilhem-le-Désert et à Aniane. Retrouvez le programme de cette manifestation et plus d'informations sur l'association sur le site : www.amisdestguilhem.fr.

Les Nuits Couleurs en fanfare

En prélude et en juin : découverte du street art, en partenariat avec le Réseau intercommunal des bibliothèques:

14 Juin / Jonquières - Cours de la Bibliothèque - 20h

Autour de Ernest Pignon-Ernest

17 Juin / Vendémian - Parvis de la Bibliothèque - 20h

Rencontre et concert de Swaï

8 juin - 9 juillet / Médiathèque de Gignac : Exposition des Photographies de Vincent Deslevaux

Jeudi 23 Juin / Aniane - Esplanade du Pont du Diable / 21h00

Nuit « Ouverture en Fanfare »

Ceux qui Marchent Debout + Le Peuple de l'orb

Dimanche 26 Juin / Aumelas - Château / 17h00

Nuit « Rando-Swing »

Randonnée botanique

Concert de Maudite Taraf

Mardi 28 Juin / Le Pouget - Jardins des Coudaïssas / 20h00

Nuit « Label Bio/Blues »

Filip de Fleurquin

Soirée bio et chef étoilé

Mercredi 29 Juin / Aniane - Esplanade de la salle des Fêtes / 21h00

Nuit « Do Brasil »

Saravah Soul + DJ Limao

Jeudi 30 Juin / Vendémian - Place de la Mairie / 21h00 Nuit « Bal Slave »

Slonovski Bal + Symphonic Balzar

Vendredi 1er Juillet / Saint André de Sangonis - Complexe Sportif / 21h00

Nuit « Pimentée »

Stromboli Salsa + Brazil Connection Latin Jazz Quartet

Dimanche 3 Juillet / Saint Jean de Fos - Cours de la Salle des Fêtes / 21h00

Nuit « Rock dans tous ses états »

Legendary Tigerman + The Taikonauts

Mardi 5 Juillet / Tressan - Verduze de la salle des fêtes / 21h00

Nuit « A Paillettes »

Projection de « Mamma mia » + Funky's Teuf

Mercredi 6 Juillet / Argelliers - Parc de la salle des Fêtes / 19h00

Nuit « Panachée »

Kabbalah + Shortcuts + Zayendo

Jeudi 7 Juillet / Montarnaud - Esplanade de la Salle des Fêtes / 21h00

Nuit « Afro-Rhythms »

Peter Solo & Kakaroko + Adama Cissoko & les Blakoros

Dimanche 10 Juillet / Saint Saturnin de Lucian - Place du village / 19h00

Nuit « Swing and wine »

Exposition photo de Maxime Raimond, dégustation de vins du terroir, ateliers jeux pour les enfants + Les BarbichesTourneurs

Mardi 12 Juillet / Saint Pargoire - Parc Cabanis / 21h00 Nuit « Hommage »

Projection de « Gainsbourg » + Djulius and the Shatawaris



En direct du Conseil

En directe del conselh

Les délégués communautaires se sont réunis à trois reprises. Les principales délibérations :

Conseil du 21/02/2011



Motion relative à l'exploitation du gaz de schiste

Les élus communautaires se sont prononcés contre les recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux en vue d'une exploitation du gaz de schiste sur les sites de Montélimar, Villeneuve-de-Berg et Nant. Plusieurs raisons les ont conduit à prendre cette position :

- l'expérience américaine, dont plusieurs états ont décrété un moratoire pour protéger les réserves d'eau potable et l'environnement,
- le fait que ces recherches engagent des ressources en eau importantes, dont le territoire, frappé de sécheresse endémique, ne dispose pas. Cela s'oppose à l'article 27 du Grenelle de l'environnement, qui établit le principe de

préservation des ressources en eau.

- Enfin, ce choix est motivé par la proximité du Grand Site de France® St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault, et des Opérations Grands Sites du lac du Salagou et du Cirque de Navacelles.

Les élus ont donc demandé l'annulation du permis de recherche de Nant, un moratoire sur ces recherches, ainsi que l'ouverture d'un débat public.

Les élus du Pays Cœur d'Hérault ayant adopté la même position, il a été remis un exemplaire du texte à Nathalie Kosciusko - Morizet, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable des Transports et du Logement, lors de la Cérémonie de reconnaissance de l'Agenda 21 du Pays Cœur d'Hérault le 13 avril dernier. ■

Conseil du 28/03/2011

Instruction technique des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols

Les communes sont compétentes pour la délivrance des actes et autorisations relevant de l'occupation des sols. Jusqu'à présent, elles étaient aidées pour cela par les services de l'Etat, qui a manifesté sa volonté de se désengager de cette instruction.

L'intercommunalité propose aujourd'hui une mise à disposition de ses services pour organiser l'instruction technique des autorisations pour le compte des communes. Il s'agit d'une assistance, qui sera encadrée par une convention signée entre chaque commune et la communauté de communes. Le champ d'application de la prestation, les engagements de chaque partie et les conditions financières de participation de la commune à l'organisation du service y seront précisés.

Convention de partenariat avec l'ONF pour le projet de valorisation du causse de Montcalmès

Dans le cadre du schéma de gestion et de développement des activités de pleine nature, le causse de Montcalmès (commune de Puéchabon) est amené à être aménagé pour la pratique de sports de nature. Ainsi, un sentier de randonnée pédestre, un itinéraire de VTT ainsi que la mise en place d'une signalétique d'interprétation valorisant le patrimoine naturel et culturel du causse sont prévus. La réalisation de ces actions

nécessite différents travaux, tels que l'ouverture d'une portion de sentier entre la bergerie (commune d'Aniane) et le causse de Montcalmès ou encore l'aménagement du belvédère du berger. Pour ce faire, une convention de partenariat a été signée avec l'Office National des Forêts, en sa qualité d'aménageur en forêt domaniale. ■

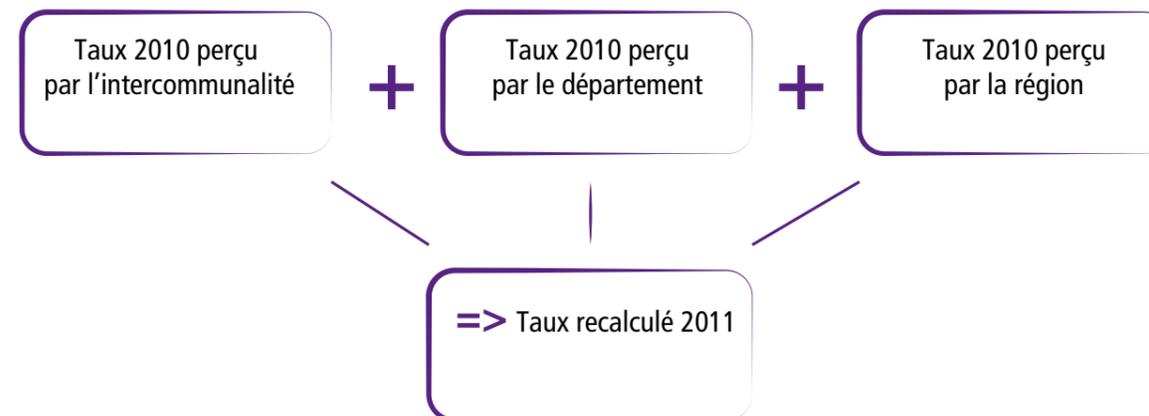
Conseil du 18/04/2011

Vote des taux d'impôts locaux

Avec la réforme de la fiscalité locale, certains impôts locaux auparavant perçus par d'autres collectivités locales (le département et la région) ont été transférés à l'intercommunalité. Si les contribuables ne paieront pas plus d'impôts, cela implique quelques changements :

- ce sont désormais les élus intercommunaux qui votent les taux de ces prélèvements en Conseil communautaire.

- Sur les feuilles d'imposition des ménages en 2011, seule la colonne de l'intercommunalité affichera un taux de prélèvement pour certaines taxes (voir encadré). Ce taux, qui paraîtra augmenté en comparaison des années précédentes, est en fait l'agrégation des taux du département et de la région. Les élus ayant fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux, les taux affichés sont donc le seul résultat de l'addition des différents taux précédents, comme le montre le schéma ci-dessous. ■



Ci-dessous, le nouveau dispositif fiscal. Ce principe d'agrégation des taux perçus auparavant par plusieurs collectivités se retrouve pour la taxe d'habitation (taux 2011 : 12,99 %), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux 2011 : 16,76 %) et sur la Contribution Foncière Economique, qui succède à la Taxe Professionnelle Unique (TPU) dont le taux 2011 s'élèvera à 32,44 %.

Deux impôts locaux n'ont pas été impactés par cette réforme, ni augmentés en 2011 :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 17,08 %
- La Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 3,19 %



POUR EN SAVOIR PLUS

“ Retrouvez les comptes-rendus et toutes les délibérations des conseils communautaires sur notre site internet : www.cc-vallee-herault.fr (Rubrique Démocratie locale) ”

Le WEBSig : les données à portée de clic

Le système d'information géographique (SIG) a vocation à mettre à disposition un ensemble de données géolocalisées sur le territoire de la communauté de communes.

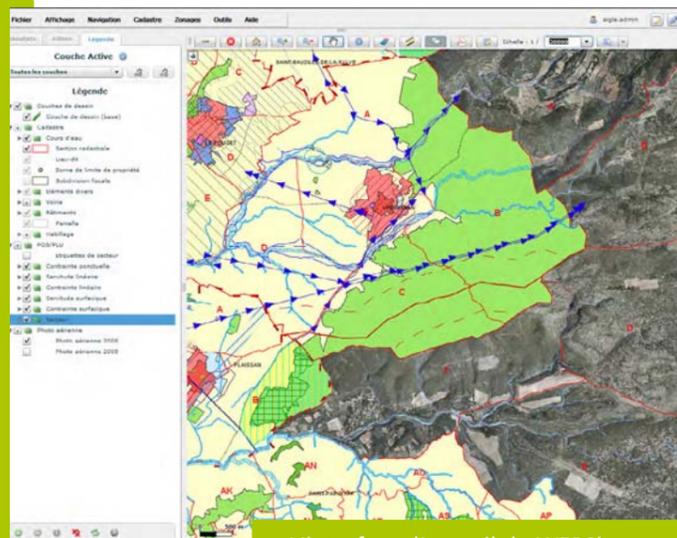
Depuis 2010, un nouvel outil, le WEBSig, remplit cette mission.

Les données, matières premières du système d'information, sont collectées soit en interne, soit par des entreprises missionnées, soit recueillies auprès de partenaire qui en disposent (Conseil Général, Services des Impôts, Office National des Forêts...). Elles sont ensuite structurées, de façon à être rendues accessibles. On retrouvera donc les cadastres, les Plans d'Occupation des Sols, ou encore les Plans Locaux d'Urbanisme nécessaires à la vie administrative d'une mairie, mais aussi les réseaux d'eau potable et d'assainissement, les sentiers de randonnée et leur signalétique, ainsi que des données naturelles telles que le recensement d'espèces animales et végétales par

installé sur les postes informatiques des agents communaux. Un outil pratique et en phase avec les avancées informatiques de l'époque, mais qui s'est avéré coûteux en temps de maintenance et peu évolutif.

Depuis 2010, le WEBSig l'a remplacé, après un diagnostic préalable des accès internet disponibles en mairie. La différence réside dans le mode d'accès : l'utilisateur se connecte au service depuis internet, ce qui rend le WEBSig accessible à un plus grand nombre de personnes. Ainsi, de 30 utilisateurs auparavant, ils sont aujourd'hui 150.

Cette infrastructure informatique est à la source de nombreuses améliorations : plusieurs utilisateurs d'une même commune ont désormais accès aux données dès lors qu'ils disposent d'internet et qu'un accès au service leur a été créé, l'outil permet une plus grande réactivité dans la mise à jour et la mise à disposition des données, et il offre un potentiel d'évolutions plus important et plus faciles à mettre en œuvre qu'auparavant. De nouvelles données aujourd'hui difficiles d'accès ou existant encore uniquement sous forme papier pourront être diffusées : citons par exemple les réseaux d'éclairage public de l'ensemble du territoire. Le WEBSig présente enfin un autre avantage : d'une utilisation simple, il ne nécessite que quelques heures de formation initiale, suivies d'un accompagnement technique régulier. De quoi simplifier les recherches cadastrales et améliorer le service rendu au public. ■



L'interface d'accueil du WEBSig

Ce que l'on peut trouver dans le WEBSig

L'outil est avant tout une source de données, dont le recueil, la structuration et la mise à disposition ont parfois nécessité plusieurs années de travail :

- le cadastre comprend 376 000 objets (parcelles, bâtiments, lieux-dits...), les POS et PLU en regroupent 2 278 (secteurs, servitudes...).
- Les réseaux d'eau potable comprennent 17 200 objets (compteurs abonnés, vannes de secteur...), et 272 km de réseaux

ont été numérisés.

- Le réseau d'assainissement compte 212 km de réseaux et 11 700 objets (regards, boîtes siphoides)
- Pour ces deux derniers réseaux, dont la numérisation s'achèvera à l'été 2011, 4 ans de travail auront été nécessaires.
- Au total, plus de 2 GO de données sont accessibles depuis le WEBSig. ■

Des terrains bientôt habités

Les projets du lieu-dit Lagarel, au Pouget, et du quartier des Aires, à Pouzols, entrent dans une phase opérationnelle.

Afin de proposer de nouvelles offres de logement aux habitants du territoire, la communauté de communes se positionne régulièrement comme acquéreur de parcelles constructibles. Ce fut le cas sur la commune du Pouget, où l'achat de deux parcelles par l'intercommunalité, combiné à d'anciennes propriétés de la commune, permet aujourd'hui la réalisation par FDI Habitat, à qui ont été revendus les terrains, d'un projet de lotissement sur une surface d'1,2 ha. 12 logements individuels seront créés, et 13 lots seront viabilisés, destinés à une accession sociale à la propriété. À cela s'ajoute la création d'espaces publics en cohérence avec la trame actuelle du village.

À Pouzols, c'est sur 4 828 m² de terrains acquis par l'intercommunalité qu'un nouvel espace de vie va voir le jour. Afin de mener à bien le projet dans les meilleures conditions, ces terrains vont être revendus à FDI Habitat, bailleur social, qui va y créer 10 logements locatifs sociaux individuels (T3 et T4) disposant de jardins privatifs et viabiliser 7 lots destinés à une accession sociale à la propriété. Comme au Pouget, des espaces publics viendront compléter ce programme. La communauté de communes quant à elle, conduira des travaux de viabilisation et de requalification des rues adjacentes pour la commune.

Dans les deux cas, les travaux débuteront en fin d'année 2011. ■



Le projet Lagarel, au Pouget

Un nouveau logement réhabilité

Les travaux de réhabilitation d'un logement T3 sur la commune de Jonquières ont débuté au mois d'octobre 2010, pour s'achever au mois de mai. Plomberie et électricité mises aux normes, remplacement des menuiseries et redimensionnement des ouvertures, ainsi que réfection de la façade ont permis à ce bâtiment dégradé de devenir un logement confortable au loyer abordable. Via l'accompagnement technique et financier de la commune, notamment pour les frais de maîtrise d'œuvre (5 400 €), cette réhabilitation vient allonger la liste des logements désormais accessibles aux personnes aux revenus modestes.

Le PLH dresse son bilan

Comme chaque année, le Programme Local de l'Habitat (PLH) dresse un bilan des objectifs réalisés et des actions à mener pour améliorer et diversifier l'offre de logement.

Pour l'année 2010, troisième année du PLH, 200 habitations ont été mises en chantier, qu'il s'agisse de réhabilitations ou de constructions neuves sur des terrains acquis par la communauté de communes.

L'aide à la réhabilitation de logements communaux ou de bâtiments vacants a concerné 6 logements sur 3 communes : Puéchabon (6 logements livrés en 2010), St-Guiraud (1 logement livré en 2010) et Jonquières (1 logement livré en 2011). Cela représente une aide totale de 22 782 €, à laquelle s'ajoute un soutien financier apporté à Hérault Habitat, à qui a été confiée la réhabilitation de 9 logements sur la commune de Gignac.

Dans le cadre du PLH, l'intercommunalité réalise aussi des études urbaines, permettant d'anticiper le développement des communes. En 2010, Aniane et St-Bauzille-de-la-Sylve ont bénéficié de ces actions. En parallèle, une étude globale sur la réhabilitation des centres anciens a été menée sur l'ensemble du territoire. Elle a dans un premier temps établi un diagnostic des îlots à réhabiliter, permettant aujourd'hui de définir des propositions d'intervention. ■

SPANC : un programme pour aider à réhabiliter

Mis en place en 2008, le Service Public d'Assainissement Non Collectif a vocation à accompagner les propriétaires pour une gestion optimale de leurs systèmes d'assainissement. La protection de l'environnement est au cœur de la création de ce service

Parmi les visites de contrôles effectuées depuis ces 3 dernières années, certaines ont constaté des dispositifs d'assainissement non conformes polluants vis à vis des critères fixés par l'Etat. Dans le cadre de l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009, les propriétaires de ces installations ont 4 ans pour se mettre aux normes.

Consciente des coûts que cela peut engager, l'Agence de l'eau Rhône - Méditerranée et Corse a décidé d'attribuer jusqu'en 2012 des aides financières pour la réalisation de ces travaux, à hauteur maximale de 2600 €. Ces aides ne pouvant être versées directement aux propriétaires, la communauté de communes a mis en place un programme de réhabilitation, et propose aux propriétaires qui le souhaitent de s'y intégrer.



Un exemple de système conforme non polluant

Les 289 domiciles éligibles à cette aide ont reçu un courrier d'information en fin d'année 2010. Outre ce soutien financier, la communauté de communes les accompagnera sur le plan technique : elle organisera notamment un référencement des bureaux d'études et des entreprises afin de faciliter le choix des prestataires par les propriétaires.

Certaines installations n'ont pas pu être visitées lors d'un premier contrôle, les regards n'étant pas accessibles ou non localisés. Dans la mesure où ces dispositifs sont rendus visitables, l'agent du SPANC effectuera ces contrôles en priorité, de façon à ce que, si le diagnostic s'avère être non conforme polluant, les propriétaires de ces installations puissent être intégrés au programme d'aide à la réhabilitation avant 2012. ■

Label Agenda 21 pour le Pays

Engagé dans une démarche de développement durable, le Pays Cœur d'Hérault avait initié une charte de développement durable 2003 - 2013. C'est cette dernière qui a été reconnue Agenda 21 par le Ministère de l'Écologie et du Développement durable. Ainsi est saluée une démarche globale d'une collectivité locale pour la mise en place d'actions en concertation avec les habitants. C'est un grand pas pour le Pays Cœur d'Hérault et les trois communautés de communes qu'il regroupe (le Clermontais, le Lodévois-Larzac et la Vallée de l'Hérault) puisque cette reconnaissance apporte à la démarche le soutien d'un label officiel. Cela devrait faciliter l'obtention de subventions et d'aides de la part du Département, de la Région, de l'Etat ou encore de l'Europe.

Thierry Rebuffat, directeur du Pays Cœur d'Hérault et Bernard Fabreguettes, élu au sein de la structure, ont été reçus à Paris par Nathalie Kosciusko-Morizet. À cette occasion, ils ont remis à la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable une motion manifestant la position des élus contre l'exploitation du gaz de schiste. ■



Les récompensés de cette session, dont le Pays Cœur d'Hérault, entourent Nathalie Kosciusko-Morizet

Le 22 juin : l'inauguration

Une après-midi festive est prévue le mercredi 22 juin.

Depuis le mois d'avril, le service Enfance-Jeunesse et le Relais Assistants Maternels (RAM) se sont installés au Domaine Départemental des Trois Fontaines. L'animatrice du RAM accueille assistants maternels, parents et enfants et leur prodigue conseils et informations. Elle propose également des animations pour les jeunes enfants accueillis par les assistants maternels. Il est bon de rappeler que, bien que le RAM dispose désormais d'un lieu d'accueil des enfants, les animations itinérantes sur l'ensemble du territoire se poursuivront.

Après cette installation printanière, voilà maintenant une inauguration estivale ! Parents, enfants, professionnels de l'enfance, partenaires, élus et habitants du territoire sont invités à l'inauguration du Relais Assistants Maternels le **mercredi 22 juin, à partir de 15h**. En ce jour des enfants, de nombreuses animations leur seront proposées : des séances de maquillages ou de petits chevaux à pédales, mais aussi des spectacles et des contes. Les assistants maternels se sont aussi investis pour faire de cette journée d'inauguration une fête. Ils ont préparé des jeux, un chamboul'clown, un parcours de motricité et bien d'autres surprises. Une fois toute cette énergie dépensée, un goûter sera servi aux enfants.

Cette après-midi sera aussi celle des élus, des professionnels de l'enfance et des partenaires qui se sont engagés aux côtés de la communauté de communes pour que le Pôle Enfance-Jeunesse voie le jour. Un temps d'inauguration plus officiel, mais toujours aussi convivial, leur sera proposé à partir de 18h. ■



Il y aura ce qu'il faut pour se transformer en chaton ou en princesse !

L'étude passe un cap

La première étape de l'étude enfance-jeunesse, initiée dès la prise de compétence à la rentrée 2010, est arrivée à son terme. Ainsi, un diagnostic des structures existantes et un recensement des besoins en matière d'enfance-jeunesse ont été établis. Rappelons que cette première phase a été conduite avec, en fil rouge, la concertation des acteurs concernés et la participation des habitants du territoire. Dans ce même esprit, le diagnostic est consultable par tous, en le téléchargeant depuis le site de la communauté de communes : www.cc-vallee-herault.fr/-Les-projets-en-cours-.html. N'hésitez pas à faire part de vos remarques auprès du service Enfance-Jeunesse.

Le pôle enfance-jeunesse et ses partenaires membres du comité de pilotage travaillent aujourd'hui à l'élaboration d'un plan d'actions territorial, innovant et économiquement viable. ■



Venez découvrir la salle d'animations

ZAC La Croix – Gignac : une nouvelle phase

Ce parc d'activités va évoluer au cours de l'année 2011.

Porté en régie par la communauté de communes, le parc d'activités La Croix à Gignac, est entré depuis fin 2010, dans la seconde phase administrative du projet de ZAC par le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre portant sur « la requalification et l'extension de l'espace commercial ». Cette phase administrative s'achèvera d'ici la fin de l'année par l'approbation par le conseil communautaire du dossier de réalisation de ZAC qui comprend le programme global des constructions, le programme des équipements publics à réaliser, les modalités prévisionnelles de financement de l'opération et les compléments éventuels de l'étude d'impact.

Ainsi, les travaux d'aménagement de la première tranche débiteront dans la première partie de l'année 2012 et concerneront les travaux de requalification de l'avenue Pierre Mendès France, qui relie le rond-point de Camalce à l'avenue de Lodève et des rues attenantes. Pour suivre les phases administratives du projet et les travaux d'aménagement de la ZAC, une chargée de mission a été recrutée.



Ci-dessus, le cœur de la ZAC La Croix, qui sera le premier à évoluer

En fin d'année 2011, les gignacois seront informés des évolutions à venir au travers d'une nouvelle lettre d'information et pourront prendre connaissance de l'ensemble du dossier de ZAC à l'occasion d'une enquête publique. ■

La Tour prend forme à Montarnaud

Les travaux d'aménagement du parc d'activités ont débuté au mois de mai 2011 pour une durée prévisionnelle de 8 mois. Ils comprendront la viabilisation des lots (réseaux secs et humides), la création de voirie et de signalétique routière, ainsi que l'aménagement paysager et la mise en place de mobilier urbain. Cette mise en œuvre, d'un coût total de 1 854 000 € HT, a pour objectif de faciliter l'installation d'entreprises sur une superficie de 5,1 hectares, représentant 43 lots à commercialiser.

Rappelons que le parc d'activités de La Tour présente un atout géographique considérable, situé à proximité immédiate du diffuseur de l'A750 en liaison avec la RN109 et en limite de la commune de St-Paul-et-Valmalle. La commercialisation du parc d'activités débutera dans l'été, par une analyse économique des dossiers présentés à la commission développement économique de la communauté de communes. ■

Un 25^{ème} palmarès de haut-niveau

Le Concours des Vins de la Vallée de l'Hérault a fêté en 2011 son 25^{ème} anniversaire ! Il a une fois de plus rencontré un grand succès auprès des producteurs de plus en plus nombreux à participer, qui reconnaissent sa valeur et son utilité professionnelle. Ainsi, 69 producteurs ont présenté 240 échantillons. Cette édition exceptionnelle a aussi rassemblé un jury de qualité, composé notamment de journalistes européens spécialisés ou encore d'œnologues. Au nombre de 123, ils ont dégusté les vins à l'aveugle, sous le contrôle d'un huissier de justice. Ils ont décerné 76 médailles, dont 26 en bronze, 30 en argent, 20 en or, ainsi qu'une mention spéciale. Enfin, ce 25^{ème} anniversaire sera marqué par l'attribution du Grand Prix à deux vins : une cuvée rouge du Domaine des Quatre Amours à Bélarga (Louis - AOC Languedoc 2009), et un vin blanc du Domaine Villa Dondona à Montpeyroux (Esperel - AOC Languedoc 2010). Les producteurs médaillés se sont réunis au Chai de la Gare à Gignac le 16 juin pour une soirée de prestige durant laquelle ils ont été récompensés.

Retrouvez l'ensemble du palmarès dans l'édition 2011 de la Carte des vins, ou sur le site internet de la communauté de communes :

www.cc-vallee-herault.fr/-Concours-des-vins- ■



Les producteurs des deux Grand Prix 2011 : à gauche, M. Siohan-Cuny du Domaine des Quatre Amours, et à droite, Mme Lynch et M. Suquet, du Domaine Villa Dondona

Accompagner les opérations événementielles viticoles

Toujours dans l'objectif de soutenir l'économie et les savoir-faire locaux, la communauté de communes a voté en début d'année un règlement d'aide aux opérations événementielles autour du vin.

Cette aide s'inscrit dans la droite ligne du Concours des Vins de la Vallée de l'Hérault, marquant la volonté de la communauté de communes d'aider à promouvoir cette richesse locale que sont les vins du territoire.

L'aide sera attribuée à une commune membre de l'intercommunalité ou à un regroupement de producteurs, pour l'organisation d'un événement exclusivement viticole rassemblant un minimum de 15 producteurs de la vallée de l'Hérault.

Le soutien financier s'élèvera à un maximum de 30% de l'opération (plafonné à 3000 €), dans la mesure où

l'organisateur prendra à sa charge un minimum de 20 % des dépenses éligibles. Par ce terme s'entendent les frais de communication (tracts et affiches, publicité, radio...) et ceux liés à l'organisation de la manifestation (location ou achat de matériel, services...)

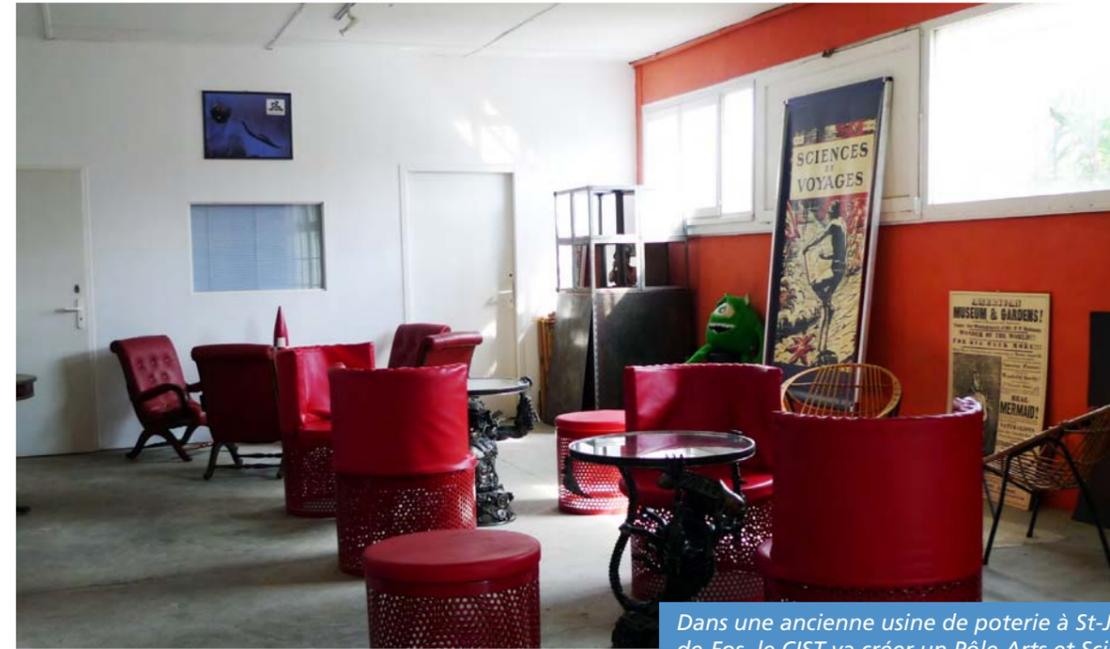
Depuis la mise en place de ce règlement d'aides en début d'année 2011, la manifestation « Toutes caves ouvertes » qui s'est déroulée à Montpeyroux le 17 avril en a bénéficié. Le Salon des vins d'Aniane, qui se tiendra les 23 et 24 juillet prochain, est aussi accompagné via l'aide aux opérations événementielles viticoles. ■

A la rencontre de...

Al rescontre de...

Le CIST, la science ludique

Le Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique est une porte ouverte à tous ceux que les théorèmes et autres mystères scientifiques effraient. Rencontre avec Véronique Arbore, représentante de l'association.



Dans une ancienne usine de poterie à St-Jean-de-Fos, le CIST va créer un Pôle Arts et Sciences



Comment est née l'association ?

Véronique Arbore : L'origine de l'association, c'est le Musée Vivant du Roman d'Aventures, une autre association que nous avons créée en région Lyonnaise en 1996. On y trouve les bases du CIST : rendre vivantes les histoires et les créations des romans d'aventure via des expositions, des événements, des ateliers... Lorsque nous nous sommes installés en cœur d'Hérault, nous avons recommencé à organiser des événements liés à la culture scientifique dès 2003.

En 2005, le CIST était né et posait ses valises à Aniane.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le CIST ?

VA : Le Centre d'Imaginaire Scientifique et Technique est une entreprise culturelle sous forme associative. Regroupant un collectif de scientifiques, de vulgarisateurs, de pédagogues et d'artistes, l'association a

vocation à vulgariser la science et la rendre vivante et plus accessible. Il s'agit aussi de valoriser l'imaginaire scientifique.

« rendre les sciences et techniques accessibles à tous »

Ça semble ne pas être une mince affaire !

Comment faites-vous ?
VA : Nous partons de l'imaginaire ou d'un objet pour amener petit à petit les gens vers des notions

d'apparence obscures et complexes. Pour les scolaires par exemple, nous organisons des enquêtes policières sur un thème. Le principe est vraiment de rendre vivantes des notions scientifiques et techniques. Finalement, les personnes se prennent au jeu de la découverte et deviennent curieux.

Vous allez aussi à la rencontre du grand public...

VA : Oui, effectivement, nous organisons de petits ateliers ou de plus grandes expositions, même en dehors du cœur d'Hérault. Le 14 mai dernier, nous avons participé à la 3^{ème} Nuit des Musées avec les Archives Départementales à Montpellier. Nous avons invité le public à mener une enquête sur le thème du monde viticole. Bien sûr, nous nous intégrons à la Fête de la Science.

Nous avons aussi participé à la Foire - Expo de la Vallée de l'Hérault. A cette occasion nous avons repris la mission peluche, initiée par les étudiants de l'université de Montpellier. Il s'agit d'inventorier, de classer et de commenter les peluches que nous ont apporté les gens. Nous continuerons cette mission avec les Nuits Couleurs, les 29 et 30

juin à Aniane. Nous allons parfois beaucoup plus loin : à St-Etienne, ou à Cherbourg par exemple !

Vous allez souvent à la rencontre d'autres associations ou structures ?

VA : Mieux, nous nous nourrissons de ces autres structures ! C'est une autre des vocations du CIST, être un centre de recherche qui travaille avec des biologistes, des scientifiques et des sociologues. En ce moment, nous exposons sur le thème de l'air à l'École Nationale Supérieure des Mines à St-Etienne. Cette exposition évolue, selon les réflexions et ce que nous partageons avec le public, sur le principe d'un travail en cours de réalisation.

Vous collaborez en ce moment-même avec la communauté de communes pour l'inauguration d'Argileum - la maison de la poterie. Pouvez-vous nous révéler quelle forme va prendre votre participation ?

VA : Avec le Musée Vivant du Roman d'Aventures, nous mettons en scène un spectacle, avec des comédiens, et des projections autour du thème des pots cassés. Ils seront prétexte à anecdotes et saynètes qui vont raconter l'histoire de la céramique. Pour en savoir plus, rendez-vous le dimanche 10 juillet !

Le CIST a un autre projet à St-Jean-de-Fos...

VA : Le CIST, le Musée Vivant du Roman d'Aventures et d'autres structures s'installent dans l'ancienne usine de poterie des Ateliers de la Reine. Pour le moment, nous sommes en plein déménagement, alors cela ressemble un peu à un

cabinet de curiosité ! L'objectif est de créer un Pôle Arts et Sciences qui soit à la fois un lieu de diffusion d'événements, mais aussi un site « œuvre-d'art » qui serait rénové selon les techniques d'éco-rénovation les plus récentes.

Sera-t-il ouvert au public ?

VA : Il s'agit d'un site où nous prendrons appui qui sera effectivement ouvert au public à l'occasion d'animations. Les premières auront lieu le 15 juillet. Après, le bâtiment a une surface de 2 500 m² où nous ne serons pas seuls. D'autres activités seront développées : un souffleur de verre sera présent, NH verre, qui a la particularité de souffler des pièces spécifiques aux laboratoires. Il cotoiera un restaurateur de livres anciens, une compagnie de théâtre ou encore un plasticien. Certaines Universités, le CNRS et d'autres professionnels seront accueillis, toujours dans l'objectif de nous nourrir des savoirs et des questions de chacun. Toutefois, le CIST restera une association itinérante qui va à la rencontre des publics. ■



Pendant la Foire Expo, le CIST propose des animations



Cet astronaute a été entièrement réalisé par le CIST, à l'aide d'objets de récupération

Le LAMM fouille le Moyen - âge



En 2009, un premier partenariat avec le LAMM a permis la mise au jour de bassins de décantation sur le site d'Argileum - la maison de la poterie

Le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (LAMM) mène des enquêtes archéologiques dans tout le bassin méditerranéen... ainsi qu'en vallée de l'Hérault.

L'ARCHÉOTHÈQUE

Quesaco ? A Vendémian, c'est un lieu où sont concentrés et conservés tous les résultats de fouilles menées sur le territoire de la vallée de l'Hérault et du Clermontais, notamment par le Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (GREC). Une mine d'information sur notre histoire que peuvent consulter les étudiants et les chercheurs.

Informations et activités : <http://www.vendemian.fr/-Archeotheque-Vendemian-Centre-.html>

« Le Moyen-âge est dans notre quotidien, les villages ont été créés à cette époque, et leur morphologie conditionne en grande partie les lignes de notre développement actuel » explique Laurent Schneider, directeur adjoint du Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (LAMM). C'est grâce à cette structure d'unité mixte de recherche rattachée au CNRS qu'ont été mis au jour le four, le moulin à vernis et le bassin de décantation de la maison de la poterie à St-Jean-de-Fos. La communauté de communes travaille main dans la main avec ces équipes de recherche, et leur confie des enquêtes sur le passé des édifices qu'elle projette d'aménager. « Effectivement, notre mission de recherche publique permet parfois d'accompagner des projets culturels de territoire. Cela commence souvent par des recherches sur le passé du bâtiment. » continue le chercheur. « En dépassant le temps de notre existence, nous pouvons chercher et expliquer les ruptures, les changements, les récurrences de l'histoire ».

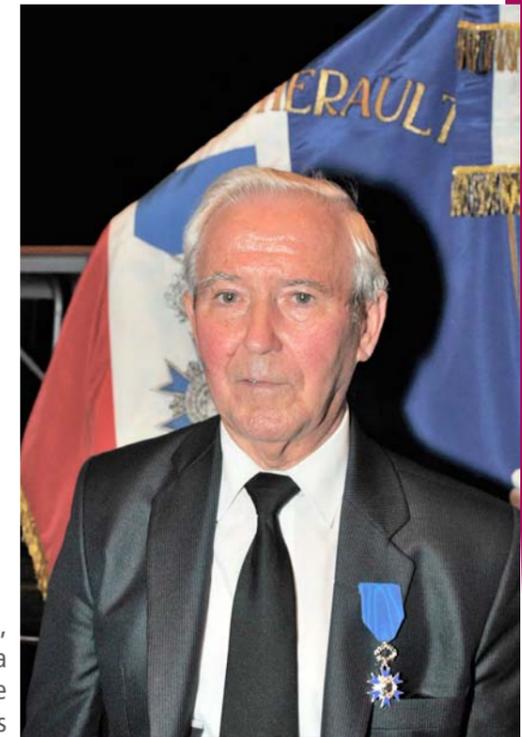
Et ce, sans but lucratif, avec pour objectif de produire de la connaissance et de la restituer aux populations locales. Dans le même esprit que le CNRS, le LAMM accepte

risques et innovation en engageant de nouvelles fouilles sur le territoire

Aujourd'hui, c'est sur la base de plans et de textes anciens que Laurent Schneider et son équipe envisagent de réaliser des sondages archéologiques dans le cloître de l'abbaye d'Aniane, toujours dans le cadre d'une convention avec la communauté de communes. L'impatience du chercheur à commencer ces fouilles est d'autant plus grande qu'hormis lors des récentes journées de visites, l'abbaye a toujours été fermée au public. Lieu fondateur dans un territoire où il y avait peu d'activité économique, instigateur de la création de nombreux autres monastères, rayonnant bien au-delà des frontières de notre région, tout est à découvrir dans les sols de l'abbaye d'Aniane. « Selon les scénarii que des traces historiques nous ont permis d'établir, nous allons chercher les constructions originelles de l'abbaye. » confirme Laurent Schneider. Une chose est certaine, le rayonnement de l'abbaye ne s'est pas éteint, puisque nombreux sont les chercheurs et historiens à attendre impatiemment les réponses que pourraient livrer les fouilles menées par le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne. ■

Denis Hébrard a l'orgue dans la peau

L'orgue de Gignac lui doit une fière chandelle ! Avec ses collègues de l'association des Amis de l'orgue, Denis Hébrard a conduit sa restauration



Denis Hébrard, à l'occasion de la remise de la médaille de l'Ordre National du Mérite

Menuisier, musicien, et engagé dans de nombreuses autres missions, Denis Hébrard a réuni toutes ses casquettes pour mener à bien la restauration de l'orgue de Gignac. Président de l'association « Les Amis de l'Orgue », il a œuvré pour que l'instrument, propriété de l'Etat, ne soit pas abandonné. Un engagement pour les gignacois (pour lui, « c'est normal de restaurer un bien commun ! ») et pour le souvenir de son frère, qui en jouait avant de disparaître lors de la seconde guerre mondiale. « Et puis, je suis né en face de l'église et je l'ai toujours entendu marcher, il ne fallait pas le laisser à la dérive ». D'autant plus que l'orgue de Gignac, qui date de 1682, reste le seul témoin de la musique du 19^{ème} siècle en aussi bon état de conservation. Il aura plutôt bien résisté aux flammes de l'incendie de l'église en 1983. Denis Hébrard crée donc l'association en 2003, avec laquelle il obtiendra le classement de l'instrument en 2005. Ensuite, de collectes de fonds en démarches administratives, il verra au côté d'autres passionnés la restauration de l'orgue achevée en fin d'année 2010. « Ce sera le point d'orgue de ma vie associative » plaisante-t-il.

QUELQUES DATES...

21 avril 1933 : naissance à Gignac

1947-1985 : Flûtiste à l'Union Musicale de Gignac

1958 : membre fondateur du Souvenir Français de Gignac

1998 : Création du Comité de la Croix Rouge de Gignac

2003 : Président Fondateur de l'Association des Amis de l'Orgue de Gignac

Il faut dire qu'en terme d'engagement dans la vie locale, Denis Hébrard n'en était pas à son coup d'essai. Flûtiste averti, il fut membre de l'Harmonie de Gignac pendant 36 ans, co-fondateur du Souvenir Français à Gignac, dont il fut Président pendant 9 ans avant de devenir délégué général du département, mais aussi bénévole aux Restos du Coeur et instigateur de la création de la Croix-Rouge à Gignac. Au total, ce sont 62 ans passés au service de l'autre. « La vie associative est enrichissante, si on la prend dans le sens où elle doit être prise, dans la générosité ». Ainsi, il a accompagné une centaine de réfugiés kosovars à Lourdes, ou encore amené les collégiens à la rencontre des militaires, dans des camps. Un investissement personnel reconnu par l'Etat, qui lui a décerné la médaille de l'Ordre National du Mérite.

En parallèle, Denis Hébrard joue de la scie, du maillet et du sabot dans son atelier de menuiserie, avant de se tourner vers le commerce, dans la maçonnerie. Il a aussi mené un travail de fourmi pour que soit mise sur papier et à la disposition de tous la mémoire de son frère, Louis Hébrard, tombé pour la France en 1945. Aujourd'hui retraité, il s'apprête à quitter les « Amis de l'Orgue » ayant mené la mission qu'il s'était donnée à son terme. C'est serein qu'il peut maintenant écouter la musique de l'orgue. ■



Lou Picart de St-Jean-de-Fos

Les animaux fantastiques de la vallée de l'Hérault

Tradition populaire, les animaux totémiques sont ancrés dans les us et coutumes de notre territoire et dans le cœur de ses habitants.

Tantôt bienveillant ou suscitant la crainte, réaliste ou fantaisiste, l'animal totémique prend différentes formes selon les villages. Dans tous les cas, il est synonyme de fête et de convivialité lorsqu'il défile dans les rues. Cinq animaux totémiques sont fêtés en vallée de l'Hérault.

L'âne de Gignac est peut-être le plus connu du territoire. Entendant les glaives des ennemis au petit matin de l'Ascension de l'an 719, l'âne se mit à braire si fort qu'il réveilla les habitants, qui purent se défendre. S'ils durent finalement rendre les armes et se mettre à l'abri, les Gignacois sauvés purent par la suite reconstruire leur ville. « L'ase Martin » tel qu'il est nommé en occitan, est porté en triomphe dans les rues de la ville à l'Ascension.

À Pentecôte, c'est « Lou Picart » de St-Jean-de-Fos qui est fêté. Il a la particularité de ne pas être bienveillant. Il est en effet une représentation animale du Diable, qui

s'en prenait régulièrement à l'église communale. Alors que le curé voulut lui tendre une embuscade et l'asperger d'eau bénite, il se retrouva emporté sur les cornes de l'animal. Les habitants le poursuivirent en criant « Pica Lou ! Pica Lou ! » (piquez-le !). Affaibli par les coups de lances et l'eau bénite, Lou Picart s'en retourna au « Gouffre Noir », emportant avec lui le curé.

L'escargot de St-Pargoire défile dans la circulade au premier dimanche d'août. La légende raconte qu'en période de famine au 18^{ème} siècle, la consommation de gastéropodes aurait sauvé les habitants. Aujourd'hui, la sortie de « Lo Caragol » est prétexte à fête et farandole.

Le premier week-end de décembre 2011 verra la sortie du cochon noir à St-André-de-Sangonis ! « Lo porc negre » sut dépasser son légendaire handicap intellectuel lors d'une course pour départager les candidats au poste de capitoul (maire).

Au Pouget, « Lou Boumian » (le bohémien) est composé de la tête d'un lion, et a pour corps les cinq collines qui dominent la « vallée dorée ». Il se fait mémoire du peuple, longtemps insoumis aux seigneurs terriens, et devient alors symbole de liberté. Autrefois sorti à l'occasion du Carnaval, son défilé signifiait aussi la fin de l'hiver et l'arrivée des beaux jours.

LOS ANIMALS FANTASTICS

De còps benvolents d'autres espaurugants, vertadièrs o imaginaris, los animals totemics prenon diferentas formas segond los vilatges. Dins totes los cases, es sinonim de fèsta e de convivèncià quand desfila per carrièra. Cinc animals totemics son festejats en val d'Erau.

L'ase de Ginhac es benlèu lo mai conegut del territòri. Ausissent las espasas dels enemics a l'albeta de l'Ascension de l'an 719, l'ase se metèt a bramar tant fòrt que desrevelhèt los estajants, que se poguèron defendre. Los maures deguèron fin finala se rendre, los Ginhagueses salvats poguèron renovar lor vila. « L'ase Martin » tal coma disèm en occitan, es portat en triomfe per carrièra dins la vila pendent la fèsta de l'Ascension.